

**ANNEXE A LA CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 05 MAI 2008**

**Séance publique**

**1. Mandataires – 20h30 – Cérémonie d'hommage aux anciens membres**

Un hommage sera rendu par le Conseil aux anciens membres de la CCAT et à l'ancien Président.

**2. Social – Economie sociale, Resto du cœur, Titres services et ALE – Perspectives d'actions communes**

Présentation par les trois présidents (Economie sociale : Benoît PONCELET, Resto du cœur : Annette SMEETS, Titres services et ALE : Nicolas GREGOIRE) des perspectives d'actions communes entre ces trois associations.

**3. Travaux – Projet pilote « Impétrants 2007 » – Aménagement de la rue Simon Legrand à On**

Principe de travaux conjoints (voirie et ruisseau/collecteur) entre la Ville et l'AIVE pour l'aménagement de la rue Simon Legrand à On dans le cadre du projet pilote « Impétrants 2007 » visant à améliorer l'implantation, la coordination et l'organisation des chantiers de voirie.

**4. Finances – Fabriques d'églises – a) Fabrique de Marche – Compte 2007**

Excédent : 2.737,72 €

**b) Fabrique de Waha-Champlon – Compte 2007**

Excédent : 1.129,21 €

**c) Fabrique de Marche – Renouvellement de la petite moitié du Conseil**

Approbation de la délibération du Conseil de fabrique du 06 avril 2008 décidant du renouvellement de la petite moitié du conseil de fabrique.

**d) Fabrique de Marenne-Verdenne - Renouvellement de la petite moitié du Conseil**

Approbation de la délibération du Conseil de fabrique du 06 avril 2008 décidant du renouvellement de la petite moitié du conseil de fabrique.

**e) Fabrique de Waha-Champlon - Renouvellement de la petite moitié du Conseil**

Approbation de la délibération du Conseil de fabrique du 06 avril 2008 décidant du renouvellement de la petite moitié du conseil de fabrique.

**5. Personnel – ASBL communales – Mises à disposition de personnel**

**a) « Espace Parents-Enfants »**

**b) « Enfants en marche »**

**c) « RESCOLM »**

**d) « ADL »**

L'article 144 de la nouvelle Loi communale (M.B. du 02/07/2002) permet aux administrations communales de mettre des travailleurs liés à elles par un contrat de travail à la disposition d'ASBL sous certaines conditions. Cette mise à disposition doit être approuvée par le Conseil communal.

Le Collège, en sa séance du 21 avril 2008, a arrêté la liste des agents qui seront mis à disposition. Le Conseil est appelé à ratifier ces mises à disposition de

personnel contractuel auprès des asbl communales reprises ci-dessus.

- 6. Police – Communication d’ordonnances**
  - ✓ 20/04/2008 – Waha – Brocante
  - ✓ 11/05/2008 – On – Tournoi de pétanque
  
- 7. Informatique – Projet Qualicité – a) Approbation des comptes**

Le Conseil a adhéré au Groupement d’Intérêts Economiques « Qualicité ».  
Il est proposé au Conseil d’approuver les comptes et bilan de l’exercice 2007

**b) Approbation de la convention de projet pilote « Gestion Relations Usagers »**

Approbation par le Conseil de la convention de projet de la Gestion Relations Usagers ayant pour objet la fixation des modalités de mise à disposition du programme informatique ainsi que les conditions de participation et des désignation des ressources humaines affectées au projet.
  
- 8. Nord/Sud – Relations Nord-Sud Commission – Composition**

Approbation de la composition de la Commission Nord-Sud et de la modification des statuts stipulant que l’Echevin titulaire des relations Nord-Sud est de droit Président de la Commission.
  
- 9. Enseignement – Directeurs d’écoles – Lettres de mission**

Approbation par le Conseil des lettres de missions relatives aux projets pédagogiques développés par les différentes écoles communales.
  
- 10. Patrimoine – Mise en vente du terrain sis Place du Centenaire à Marche (ancienne propriété Delfosse)**

Principe de la rédaction d’un acte de vente de gré à gré à une entreprise d’Houffalize d’un terrain sis place du Centenaire à Marche pour un montant de 200.000 €. La vente sera réalisée moyennant la rédaction d’un acte du Bourgmestre.
  
- 11. Patrimoine – Marloie FC – Convention d’emphytéose**

Principe de la rédaction d’une convention d’emphytéose d’une durée de 20 ans minimum entre la Ville et le club de football de Marloie afin de pouvoir bénéficier des subsides sollicités dans le cadre de l’aménagement d’un terrain synthétique.
  
- 12. Enfance – Plaines de vacances – Règlement d’ordre intérieur - Modification**

Suite à l’extension des plaines de vacances aux adolescents, il y a lieu de revoir la tarification des plaines et donc le règlement d’ordre intérieur afin de financer le projet.

### **Huis-clos**

*Si vous désirez consulter les dossiers soumis à l'ordre du jour du Conseil communal, le Secrétariat communal se tient à votre disposition pendant les heures de bureau (Tél. 32.70.00).*